



**MISSION PERMANENTE DU NIGER
AUPRES DES NATIONS UNIES**
417 EAST 50TH STREET, NEW YORK, NY 10022
Tél : (212)421-3260/61/86 Fax: (212)753-6931
Email : nigermission@ymail.com

Travaux de la 6ème Commission

Agenda Item 114 : Mesures visant à éliminer le terrorisme international

New York, le 7 Octobre 2020

Oumar IBRAHIM SIDI

Je voudrais **M. le Président**, à l'entame de mon propos vous adresser les félicitations de ma délégation à la suite de votre élection à la présidence de la sixième commission. Vous pouvez compter sur l'appui et le soutien total de ma délégation dans l'accomplissement de votre noble et exaltante mission.

J'adresse également nos remerciements à l'égard du Secrétaire général pour l'élaboration du rapport sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international.

Aussi ma délégation s'associe aux déclarations lues par les représentants de l'Arabie Saoudite, de l'Iran et du Cameroun respectivement aux noms des groupes de l'OCI, du G77 et de l'Afrique.

M. le Président mon pays condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, partout où il a lieu et quel qu'en soit le motif. C'est pourquoi le gouvernement nigérien a pris plusieurs mesures conformément au Droit international et recommandations des organes pertinents des Nations Unies. Celles-ci se traduisent par des actes tels que :

- La ratification de 13 instruments universels relatifs à la lutte contre le terrorisme ;
- L'incorporation de ces instruments dans l'ordonnancement juridique interne ;
- L'incorporation des dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité notamment la résolution 1373 dans le droit interne ;
- La mise en place d'une Cellule Nationale de Traitement d'Informations Financières (CENTIF) en vue de prévenir et réprimer le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme ;

- La création d'une Agence Nationale de Lutte contre la Traite de Personnes et le trafic illicite de migrants ;
- La mise en place d'une Commission Nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites.

M. le Président comme vous le savez nos travaux interviennent dans un contexte très particulier pour la communauté internationale qui continue de subir les horreurs de la pandémie du coronavirus. Cette crise sanitaire dont les conséquences socio-économiques et politiques n'ont épargné aucune nation, grande ou petite. Au même moment, les activités terroristes augmentent dans certaines régions du monde notamment en Afrique et particulièrement dans la région du sahel et dans le bassin du lac Tchad.

Les groupes terroristes cherchent à exploiter opportunément les insuffisances et les fragilités du système international de sécurité collective révélées et exacerbées par la propagation de cette pandémie. Nous avons le devoir de les empêcher d'atteindre leur objectif.

Mon pays est convaincu que la lutte contre le terrorisme nécessite des efforts conjugués, non seulement des pays qui en sont les premières victimes, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale. Il doit en être ainsi du cas de la lutte contre le terrorisme au sahel où seule une solidarité internationale efficace pourra redresser la situation de façon appropriée et durable.

M. le Président, ma délégation est d'avis qu'en matière de lutte contre le terrorisme, l'ONU doit jouer son rôle d'instance irremplaçable de discussion et de prise de décision nécessaire en matière de paix et de sécurité internationales. Elle doit être aidée dans cette mission par des organes et structures capables de jouer, chacun en ce qui le concerne, la mission à lui confiée par la Charte, tout en prenant compte de l'évolution des réalités et impératifs du monde actuel.

Pour qu'elles soient efficaces, nos actions antiterroristes doivent être inclusives, concertées et guidées par les quatre piliers de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale.

Pour conclure, je voudrais souligner que le terrorisme ne doit être assimilé à aucune religion, encore moins à l'Islam, religion de paix et de pardon. Le plus grand avantage que l'on puisse donner aux criminels et obscurantistes de Daech et autres organisations terroristes est de les assimiler à un courant de l'Islam.

Je vous remercie.